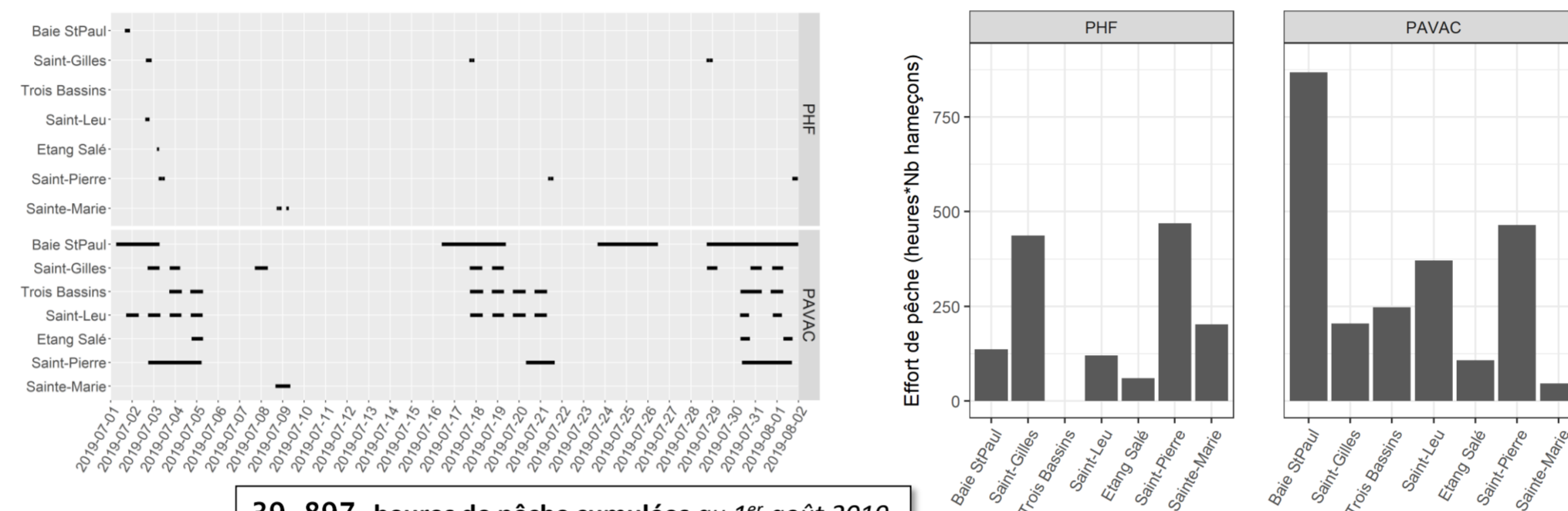
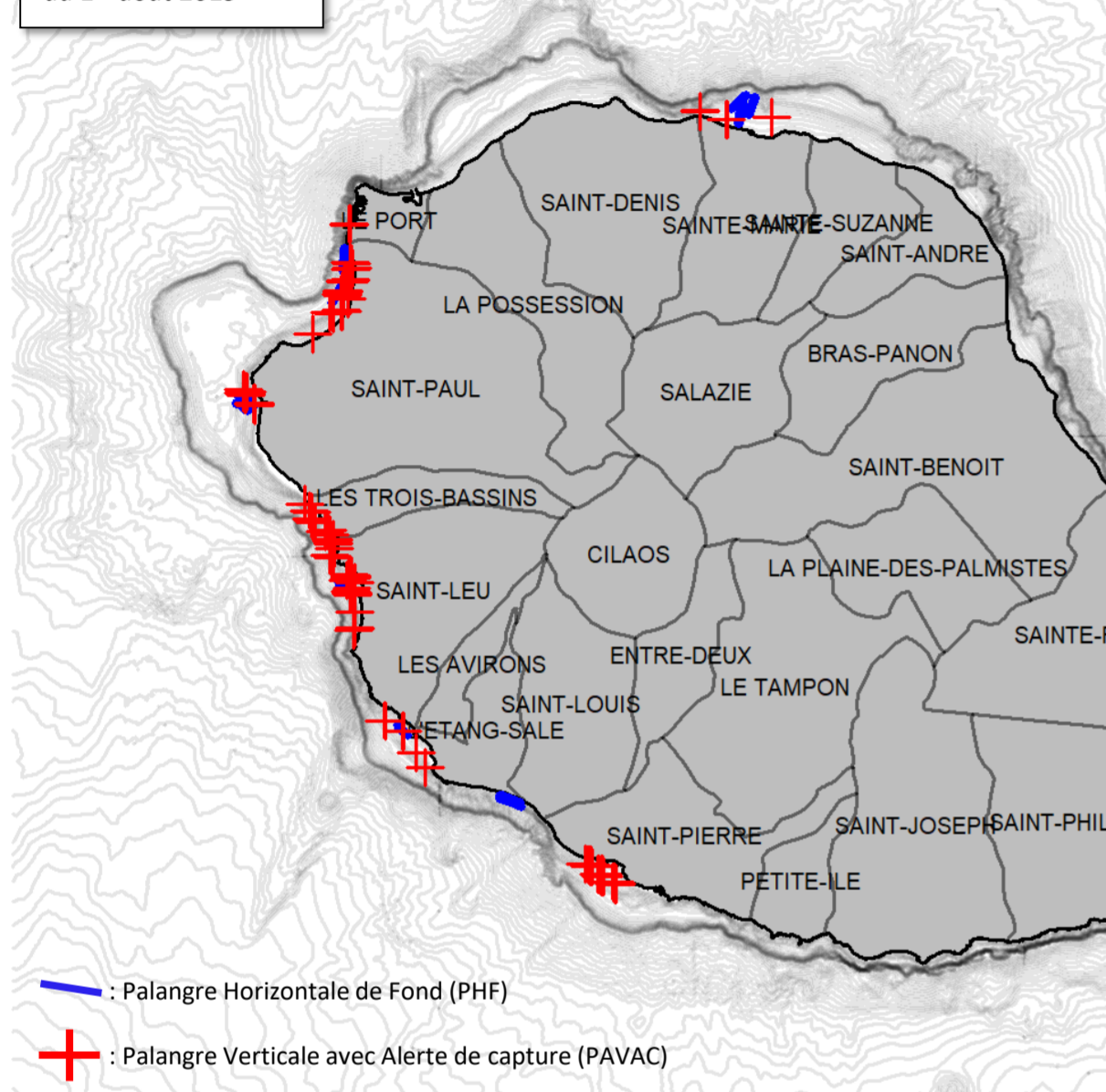


Déploiement opérationnel

Les conditions hivernales ont très largement conditionné le déploiement des engins de pêche, en empêchant notamment les pêcheurs d'Etang Salé de sortir en mer pendant près d'un mois complet. Mais pendant plusieurs semaines, très peu d'opérations ont pu être menées, surtout au Sud. Afin d'améliorer la couverture temporelle de l'effort de pêche, des opérations exceptionnelles de jour ont été menées sur les sites en déficit (Etang Salé, Saint-Leu, Trois Bassins).

De plus, dans le but de comparer les résultats de pêche avec l'Ouest et le Sud-Ouest de l'île, des opérations ponctuelles ont été menées à Sainte-Marie, sans résultat.

7 navires engagés
au 1^{er} août 2019



39 897 heures de pêche cumulées au 1^{er} août 2019

Captures (8 requins ciblés et 21 prises accessoires)

- 1 requin bouledogue M 1,98 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin bouledogue F 2,04 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin bouledogue F 3,27 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre M 3,88 m / vivant, prélevé / Saint-Gilles
- 1 requin tigre M 3,16 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre F 2,88 m / vivant, prélevé / Saint-Gilles
- 1 requin tigre F 3,12 m / vivant, prélevé / Saint-Gilles
- 1 requin tigre F 2,10 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 2 requins cuivre F 2,40 et 2,20 m / vivants, relâchés après marquage ext. / Saint-Pierre
- 2 requins cuivre F 2,50 m / vivants, relâchés / Trois Bassins
- 1 requin cuivre F 2,50 m / vivant, relâché / Saint-Pierre (Gol)
- 1 requin sagrin F 1 m / vivant, relâché / Sainte-Marie
- 1 grande raie guitare 1,40 m / vivante, relâchée après marquage ext. / Saint-Gilles
- 1 grande raie guitare F 2,20 m / vivante, relâchée (déjà marquée) / Saint-Pierre (Gol)
- 1 grande raie guitare F 2,40 m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 grande raie guitare F 2,40 m / vivante, relâchée après marquage ext. / Saint-Gilles
- 4 raies pastenague tâchetées 0,70 m – 1,60 m / vivantes, relâchées / Etang Salé, Saint-Pierre (x2), Saint-Gilles, Baie de Saint-Paul
- 1 raie pastenague brune F 1,10 m / vivante, relâchée / Saint-Pierre (Gol)
- 2 murènes 1,20 – 2,00 m / vivantes, dont 1 trop fatiguée pour être relâchée / Baie St-Paul
- 1 carangue gros-tête 0,90 m / vivante, relâchée après marquage ext. / Sainte-Marie
- 1 carangue gros-yeux 0,80 m / vivante, relâchée après marquage ext. / Sainte-Marie
- 1 mérou plate gris 0,80 m / vivant, relâché après marquage ext. / Saint-Gilles

TAUX DE SURVIE DES ESPECES ACCESSOIRES **82%**

CAPTURE DES REQUINS CIBLES

	Bouledogue	Tigre
Prélevés	25	92
Non prélevés*	0	0

Total cumulé au 1^{er} août 2019

COMMENTAIRES

Malgré les conditions météorologiques difficiles et le faible déploiement dans le Sud de la zone de pêche, les captures ont été nombreuses au cours du mois de juillet 2019.

Ce sont notamment les requins bouledogue ciblés qui sont ré-apparus dans les captures en Baie de Saint-Paul, avec deux jeunes femelles et une très grosse femelle (3,27 m: longueur maximale relevée depuis 2011), pleine avec 15 embryons bien formés. En 1 mois, ce sont ainsi 4 requins bouledogue qui ont été pêchés le long des côtes Ouest et Sud-Ouest, ce qui appelle à la plus grande prudence en cette saison.

La période a aussi été marquée par cinq captures de requins cuivre (*Carcharhinus brachyurus*), tous relâchés bien vivants. En 2018, deux individus avaient été pêchés et relâchés, en août et septembre.

Une grande raie guitare relâchée à Saint-Pierre portait déjà une marque externe du programme de pêche de prévention (posée en mai 2018), apportant un indicateur supplémentaire du très bon taux de survie de cette espèce à long terme après relâche.